

ASSEMBLÉE GÉNÉRAL E
VENDREDI 11 FÉVRIER 2022

RAPPORT ANNUEL 2020/2021



RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Présentation : Frédéric CESARO

1. LA LIGUE RÉGIONALE NOUVELLE AQUITAINE RAPPEL ET COMPOSITION :

La Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine se compose d'une part de 12 départements constitués en Comités Départementaux à l'exception de la Creuse, et d'autre part de 3 Zones Interdépartementales (ZID) : Poitou-Charentes, Limousin et "Aquitaine".

Les ZID Poitou-Charentes et Limousin sont constituées en Association avec leur propre comité Directeur. La "ZID Aquitaine" quant à elle, fait partie intégrante de la LRNA et n'existe qu'à travers ses missions. Le Comité directeur de la "ZID Aquitaine" et son Président sont ceux de la LRNA. Il en est de même concernant les comptes financiers de la "ZID Aquitaine" qui sont totalement intégrés dans ceux de la LRNA au travers de comptes Globaux, comme cela sera présenté par la suite par le Trésorier général de la LRNA, M. Ivan COMET.

Chaque organe déconcentré de la FFK (Comités Départementaux, ZID et Ligues Régionales) est indépendant dans sa gestion et rend compte directement à la Fédération.

2. NOUVELLE PRÉSIDENTE :

Par suite de la démission de Raphaël ORTEGA, vous m'avez élu Président de LRNA lors de l'assemblée Générale Élective du 29/05/2021.

La composition du Comité Directeur de la LRNA est restée inchangée avec les mêmes membres, contrairement au bureau exécutif, modifié en Comité Directeur du 05 Juin 2021, et composé du Président (Frédéric CESARO), du Secrétaire Général (Stéphane GUILLAUD) et du Trésorier Général (Ivan COMET).

Je n'ai pas souhaité, lors de ma prise de fonction, effectuer de changements quant aux responsables des grades de chaque discipline, ils ont tous été maintenus dans leur fonction (Karaté, Krav Maga, AMV, Wushu et Yoseikan).

Cependant, j'ai souhaité la nomination d'un nouveau Directeur Technique Régional, à savoir M. Loïc MARTY, nommé par la Direction Technique Nationale le 18 juin 2021 et à qui j'ai demandé d'effectuer quelques modifications quant à la composition des membres de l'ETR, et particulièrement concernant l'Arbitrage. Il vous en parlera lui-même lors de son intervention.

Dernière précision, j'ai mis fin aux fonctions de CST (Commissaire Sportif et Technique) de la "ZID Aquitaine" de M. Christian PANATTONI, fonction qui n'a pas lieu d'être étant donné que la "ZID Aquitaine" n'existe pas juridiquement. Les missions auparavant assurées par Christian PANATTONI sont assurées par Le Directeur Technique Régional Loïc MARTY.

3. ÉTAT DES LICENCES – COMPARAISONS :

Nombre total des licences au 31 Aout :

2017 – 2018 :	17 629
2018 – 2019 :	17 416
2019 – 2020 :	16 470
2020 – 2021 :	11 496

La ligue régionale finie la saison 2020 – 2021 avec 11 496 licenciés soit une perte de près de 5000 licences (-31%).

Heureusement la saison actuelle 2021 – 2022 marque une reprise de nos activités et par le fait du nombre de licenciés, même si nous n’atteignons toujours pas les effectifs des années avant Covid. Pour la saison en cours 2021 – 2022 nous sommes aux alentours de 14 000 licenciés, soit une augmentation de 121% par rapport à la saison précédente. Pour information, le nombre de licenciés au niveau national est lui aussi en augmentation dans les mêmes proportions et frôle les 200 000 licences.

Concernant les disciplines associées en Nouvelle Aquitaine on retrouve respectivement dans le trio de tête : le Krav Maga, le Wushu et les AMV.

- 🔴 **KRAV MAGA** : 787 licenciés soit 6.84% (Aout 2021) – 1086 licenciés soit 7.75% (31/01/2022)
- 🔴 **WUSHU** : 584 licenciés soit 4.90% (Août 2021) – 588 licenciés soit 4.20% (31/01/2022)
- 🔴 **AMV** : 488 licenciés soit 4.24% (Aout 2021) – 482 licenciés soit 3.44% (31/01/2022)

4. ACTIVITÉ DE LA LIGUE SAISON 2020 – 2021 :

Malheureusement, la pandémie COVID19 nous a contraint pour cette saison encore à arrêter toute activité à partir de fin octobre 2020 avec le 2eme confinement et une autorisation de reprise des manifestations sportives en intérieur uniquement fin juin 2021.

Ces restrictions ne nous ont pas permis de maintenir les manifestations prévues au calendrier après fin octobre 2020 à l’exception des passages de grades et formations comme vous pourrez le constater au travers du Rapport d’activité qui vous sera présenté par la suite par le Secrétaire Général Stéphane GUILLAUD.

5. LES MISSIONS DE LA LIGUE RÉGIONALE – SAISON 2021 – 2022 :

- ❁ Missions de développement
- ❁ Organisation des championnats et coupes de la "ZID AQUITAINE" (KATA et COMBATS)
- ❁ Organisation des championnats et Coupes de la LRNA (KATA et COMBATS)
- ❁ Organisation d'un Championnat de Ligue Régionale Wushu
- ❁ Entraînements Régionaux KATA et COMBATS avec missions de détection et accompagnement des compétiteurs pour le Haut Niveau.
- ❁ Arbitrage : formation et accompagnement des arbitres Régionaux en vue du National, École d'arbitrage pour les plus jeunes.
- ❁ Grades : Organisation des Passages 5eme DAN/DUAN/DANG. Relais pour les passages 1,2,3 et 4eme DAN/DUAN/DANG en support des départements qui se déclarent non compétents.

Quelques changements et évolutions concernant les missions des organes Déconcentrés au 1^{er} septembre 2021.

- ❁ Les missions de formations (AFA, DAF et DIF) sont confiées aux Départements
- ❁ L'organisation des passages de grades 2,3 et 4^{ème} DAN.
- ❁ Passages de grade 1^{er} DAN/DUAN/DANG en Club.

6. APPLICATION MOBILE E-LICENCE :

Mise en place de l'application mobile « **FFKarate e-licence** » depuis le 15/09/2021.

Le téléchargement se fait sur :

- ❁ APP STORE pour IPHONE
- ❁ PLAY STORE pour ANDROID.

Cette application s'ouvre si la personne possède sa licence de l'année en cours.

Le code utilisateur et le mot de passe sont les mêmes que ceux de l'espace dirigeant et/ou l'espace licencié.

7. CONTRÔLE D'HONORABILITÉ

Mise en place du contrôle d'honorabilité par le ministère des sports depuis le 01/09/2021 avec de nouveaux champs à remplir OBLIGATOIREMENT pour les structures et fonctions suivantes :

- ❁ Clubs : Membres du bureau directeur et Professeurs
- ❁ Départements et ZID : Tous les membres du Comité Directeur
- ❁ Ligues Régionales : Tous les membres du Comité Directeur et Entraîneurs Régionaux

Liste des champs OBLIGATOIRES à remplir :

- ❁ Nom de Naissance, Pays de Naissance, Département de Naissance, Ville de Naissance.
- ❁ Complément pour les personnes nées à l'étranger : Nom et Prénom du Père, Nom de Jeune Fille et Prénom de la Mère.



8. SITE INTERNET

Tous les sites des organes déconcentrés ont migré vers une nouvelle version mieux adaptée et plus évolutive.

Pour plus de clarté pour les licenciés de l'Aquitaine et comme annoncé lors de l'assemblée Générale du 29 mai 2021, les précédents sites de la "ZID Aquitaine" et de la LRNA ont été fusionnés sur un seul site internet unique, celui de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine.

9. SITUATION FINANCIÈRE :

Comme vous avez pu le constater sur le bilan financier qui vous a été transmis, arrêté au 31 aout 2021 et établi par l'expert-comptable le 17 novembre 2021, la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine présente un déficit comptable de 42 927 euros pour la saison 2020 - 2021.

Ce résultat s'explique entre autres par la forte diminution des subventions perçues par rapport aux saisons antérieures.

Subventions non perçues au titre de la saison 2020 2021 :

- Subvention Fédérale 1€ par licence LRNA : - 11 470€
- Subvention Fédérale 4€ par licence "ZID Aquitaine" : - 27 032€
- Subvention Conseil Régional : - 2 000€
- Subvention ANS : - 25000€ (par rapport au Prévisionnel et actions fléchées)

Soit un total de : - 65 502€

Toutes les précisions complémentaires et détails vous seront présentés lors du rapport financier.

Malgré ce résultat négatif, les fonds de réserves en disponibilité de la LRNA au 31 aout 2021 s'élèvent à 400 786 euros.

10. SITUATION IMMOBILIÈRE :

La Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine possède actuellement des locaux à Talence (33) d'une surface de 112m² et 366m² de terrain sur lequel se trouve également un garage. Ce patrimoine a été acheté au prix de 2000€/m² et entièrement financé sans apport en 2014. Aujourd'hui le prix du m² à Talence est estimé aux environs de 4550€/m² soit plus du double du prix d'acquisition.

Afin de valoriser au mieux notre patrimoine, nous envisageons d'effectuer des travaux de rénovation et de mise aux normes de toute la partie située au Premier étage du bâtiment principal ainsi que des travaux d'étanchéité et d'emménagement du garage.

Ces travaux ne nécessitant pas de recours à un emprunt bancaire pour leur réalisation, la décision sera prise en Comité Directeur en fonction du montant des devis qui nous seront présentés.



11. LOGICIEL GESTION DES COMPÉTITIONS :

Nous vous avons annoncé lors de notre dernière assemblée générale notre souhait d'investir dans du matériel et la formation de 4 à 5 personnes à l'utilisation du Logiciel de Compétition Wyniwyg en remplacement du logiciel *Artimédia* devenu obsolète.

Or, depuis l'été 2021, la FFK utilise une nouvelle version de logiciel à savoir *GDC* et nous a proposé l'utilisation d'une version allégée : *EASY GDC*, bien plus performant que *Artimédia* et bien moins couteux et contraignant en matériel que *GDC*. Après des essais très satisfaisants et concluants réalisés par nos gestionnaires des compétitions, nous avons décidé d'opter pour ce logiciel et de reporter à plus tard l'investissement prévu avec *GDC* qui pour l'heure ne serait pas réellement justifié.

12. UNE DATE HISTORIQUE :

Le 5 aout 2021, Steven DA COSTA est champion Olympique de Karaté aux jeux de Tokyo.



RAPPORT D'ACTIVITÉS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Présentation : Stéphane GUILLAUD

1. LES FAITS MARQUANTS DE CETTE SAISON :

La pandémie et principalement le 2ème confinement a entraîné bien sûr la baisse des licences. L'inactivité des clubs, et l'impossibilité de maintenir les manifestations sportives prévues au calendrier, mais également le report des réunions et principalement de l'Assemblée Générale Rectificative et Élective qui n'a pu se tenir qu'au 29 mai 2021.

Le Comité Directeur a toutefois pu se réunir 5 fois au siège de la ligue à TALENCE, durant cette saison : Le 10/10/2020 - 30/01/2021 - 13/02/2021 - 27/02/2021 et 05/06/2021.

Comme notre Président vous l'a dit précédemment, même si une majorité de personnes ont été maintenues dans leurs fonctions, certains changements ont été effectués après le 29 mai. De ce fait, je vais vous rappeler les membres des équipes de la LIGUE RÉGIONALE NOUVELLE AQUITAINE en poste à ce jour.

LE BUREAU EXÉCUTIF :

- 🌀 Président : Frédéric CESARO
- 🌀 Secrétaire Général : Stéphane GUILLAUD
- 🌀 Trésorier Général : Yvan COMET

LES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR (hors ceux élus au Bureau) :

- 🌀 France BRESSY
- 🌀 Valérie TAUNAY
- 🌀 Frédéric VITRAC
- 🌀 Michel BEZOT
- 🌀 Christian LESPINASSE
- 🌀 Hassan MASTASS
- 🌀 George MECHAIN
- 🌀 Janick POUPEE
- 🌀 Loïc VAREZ

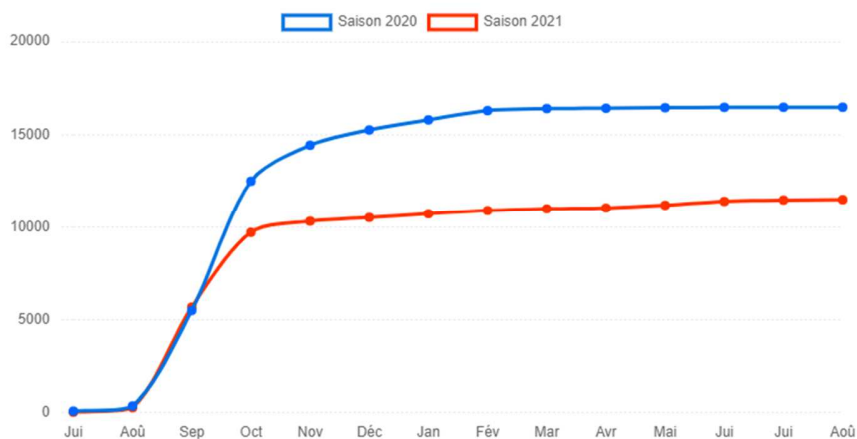
L'ÉQUIPE TECHNIQUE RÉGIONALE - ETR :

- 🌸 Directeur Technique Régional : Loïc MARTY
- 🌸 Responsable Régional de l'Arbitrage : Elodie LAUCHE
- 🌸 Référent Régional de l'Arbitrage FULL CONTACT : Bruno BARRAUD
- 🌸 Responsable Technique Régional KRAV MAGA : Sébastien RIBO
- 🌸 Responsable Technique Régionale BODY KARATÉ : Hakima ARAFE
- 🌸 Responsable Technique Régional AMV : Stéphane ARTAUD
- 🌸 Responsable Technique Régional WUSHU : Rémi GRELLIER
- 🌸 Responsable Technique Régional YOSEIKAN : Fabrice ROUGIER
- 🌸 Responsable Régional des grades KARATÉ : Serge FORSTIN
- 🌸 Responsables Régional des grades AMV : Vivian LASJUNIES
- 🌸 Responsable Régional des grades YOSEIKAN : Jean Pierre PICHEREAU
- 🌸 Responsable Régional des grades KRAV MAGA : Olivier CHRETIEN
- 🌸 Responsable Régional des grades WUSHU : Willy MANGIN
- 🌸 Entraîneur Régional Combat : Sébastien CASTRO MORENO
- 🌸 Entraîneur Régional Kata : Julien VIGNAUD

2. LICENCES ET CLUBS

Nous terminons la saison 2020 – 2021, avec 11496 licences, soit une baisse de 31 % correspondant à – 4970 licences,, avec 4 155 licences féminines (36 %) et 7 341 licences masculines (64 %). Un ratio Hommes/Femmes identique à la saison précédente.

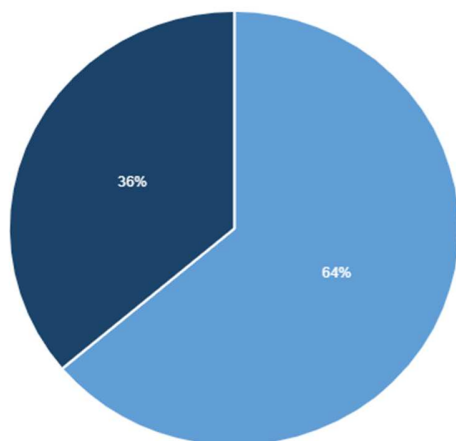
LICENCES NOUVELLES AQUITAINE :



Nombre de licences de la saison **11496**
 :
 Fédération : **166076**

Pourcentage par rapport à la fin de mois de la saison précédente : **69 %**
 Pourcentage par rapport à la fin de mois de la saison précédente : **68 %**

PROPORTIONS MASCULINS /FÉMININES :



2020-2021

- ➊ Masculins : 7 341 soit 64 %
- ➋ Féminines : 4 155 soit 36 %

2019-2020

- ➊ Masculins : 10 527 soit 64 %
- ➋ Féminines : 5 943 soit 36 %

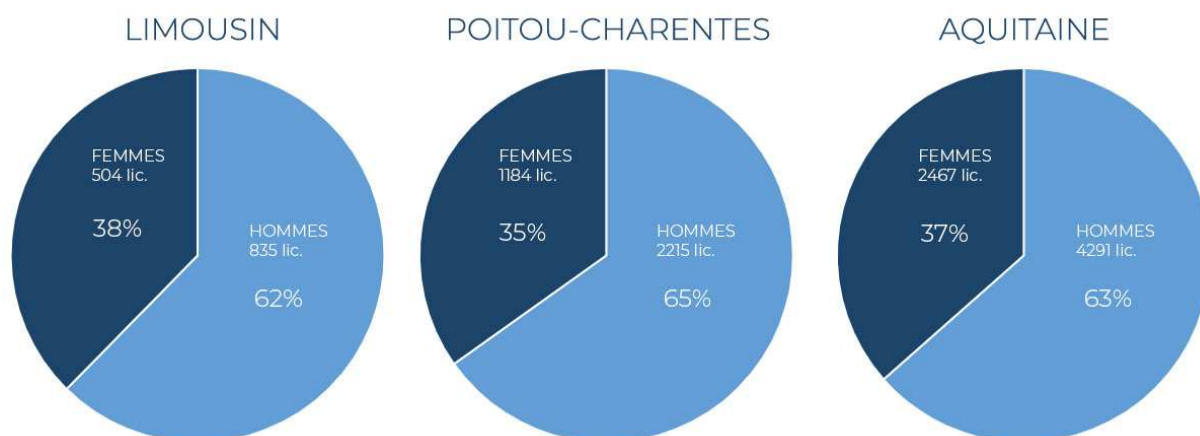
Nous constatons que le ratio 36% / 64% reste constant depuis plusieurs années

RÉPARTITION DES LICENCES PAR ZID

Pour la saison 2020-2021 la ligue comptait 336 clubs, avec la répartition suivante :

- ➊ ZID LIMOUSIN : 49 clubs, 1 339 licenciés - 504 féminines et 835 masculins
- ➋ ZID POITOU CHARENTES : 93 clubs, 3 399 licenciés - 1 184 féminines et 2 215 masculins
- ➌ ZID AQUITAINE : 194 clubs, 6 758 licenciés - 2 467 féminines et 4 291 masculins

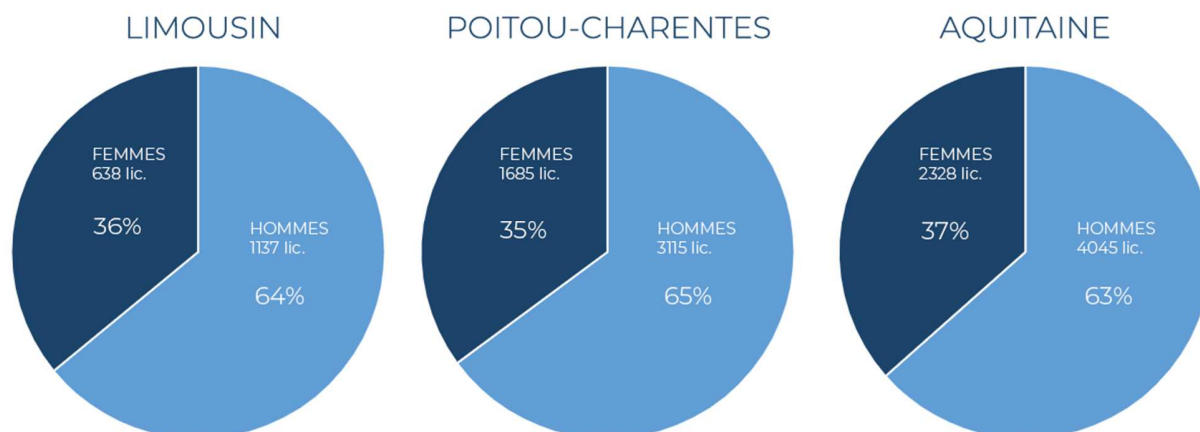
LICENCES ZID de la Nouvelle Aquitaine - SAISON 2020-2021 :



En comparaison sur la saison 2019-2020, la ligue comptait 367 clubs, avec la répartition suivante :

- 🌸 ZID LIMOUSIN : 53 clubs, 1 775 licenciés - 638 féminines et 1 137 masculins
- 🌸 ZID POITOU CHARENTES : 99 clubs, 4 800 licenciés - 1 685 féminines et 3 115 masculins
- 🌸 ZID AQUITAINE : 215 clubs, 9 895 licenciés - 3 620 féminines et 6 275 masculins

LICENCES ZID de la Nouvelle Aquitaine - SAISON 2019-2020 :



À titre d'information, à fin janvier, pour la saison 2021 - 2022, il y avait 13 945 licences validées contre 10 724 en 2020-2021 à cette même date, soit une évolution de +30 %.

3. COMPTE RENDU DES ACTIVITÉS :

ARBITRAGE :

Stage et examen national arbitrage contact, le 11.10.2020 avec Max PITEAU (ZID POITOU CHARENTE) arbitre national et Moïse MORALES (ZID AQUITAINE) juge national,

PASSAGE DE GRADES :

Deux passages de Grades ont pu se dérouler sous la responsabilité de Serge FORSTIN (Responsable des grades KARATÉ) :

le 19.12.2020 et le 19.06.2021

16 candidats (3 féminines et 13 masculins) au 5° Dan KARATÉ DO / 12 admis et 4 refusés



FORMATION DIF :

Cessions de formation du 13 et 14/03/2021 et 10 et 11/04/2021, sous la responsabilité de Christian PANATTONI.

18 candidats / 18 admis

COMPÉTITIONS :

- ❖ COUPE ZID COMBAT (M/C/J) le 25.10.2021 au BOUSCAT (33) avec 87 participants,
- ❖ Dans le cadre des initiatives techniques originales : CHALLENGE KATA VIDÉO pour les catégories de PUPILLES à VÉTÉRANS (17 participants en P/B et 25 en M/C/J/S/V).

MANIFESTATIONS ANNULÉES (COVID) :

- ❖ Stages arbitrages
- ❖ Entraînements, détections B/M/C
- ❖ Championnat Karaté Contact et Full Contact
- ❖ Championnats Yoseikan et Wushu
- ❖ Championnats de Ligue Kata et Combat
- ❖ Opens de Ligue Kata et Combat
- ❖ Championnats et Coupes enfants de la ZID Aquitaine

Ainsi se termine, mon bref rapport d'activités, portant sur cette saison 2020 - 2021.
Les impératifs sanitaires liés au COVID en sont la cause, et sont comme vous n'êtes pas sans le savoir, toujours d'actualité.

RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER

Présentation : Ivan COMET

Ce rapport constitue un compte rendu de l'activité de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine pour la saison 2020/2021 qui s'est achevée avec 11 496 licenciés pour un résultat de négatif de -42 927 €.

Il expose successivement :

- Les faits marquants,
- Les ressources et les dépenses (compte de résultat),
- La situation patrimoniale à la clôture (bilan),
- Le budget prévisionnel 2021/2022.

Ce document a pour objectif de détailler les éléments cités ci-dessus et d'apporter des précisions nécessaires à la compréhension de l'activité de la Ligue d'un point de vue financier.

Les comptes de la saison ont été établis par un cabinet d'expertise comptable, ont été soumis à l'approbation du comité directeur de la Ligue et au contrôle des vérificateurs aux comptes.

1. FAITS ET ÉVÈNEMENTS MARQUANTS :

La Ligue encore fortement été impactée par la crise de la COVID-19 sur cette saison et surtout par le 2ème confinement et les restrictions liées aux manifestations sportives en intérieur dans la réalisation de ses missions, entraînant l'annulation d'événement et principalement les compétitions.

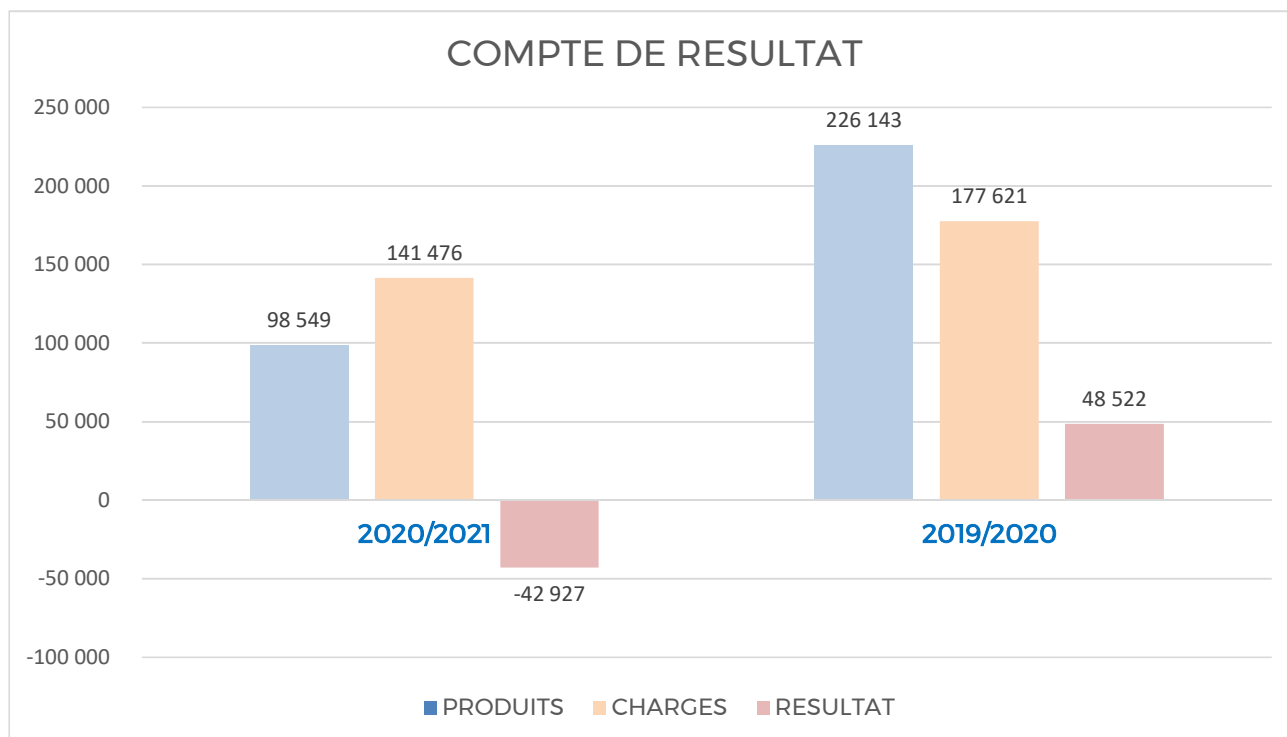
Le nombre de licenciés s'élève à 11 496, soit 4 974 licences de moins que la saison précédente (2019-2020).

Les subventions fédérales relatives à la part des licences pour la ZID Aquitaine et à la Ligue n'ont pas été perçues, soit au total 38 502 €.

La subvention ANS, n'a pas non plus été accordée pour cette saison. Le dossier transmis représentait un montant de subvention de l'ordre de 25 000 € à 30 000 €.

Le montant des subventions correspondant aux cotisations clubs non appelées, versées sur l'exercice précédent et passé en produits constatés d'avance ont été repris sur cet exercice.

2. COMPTE DE RÉSULTAT :



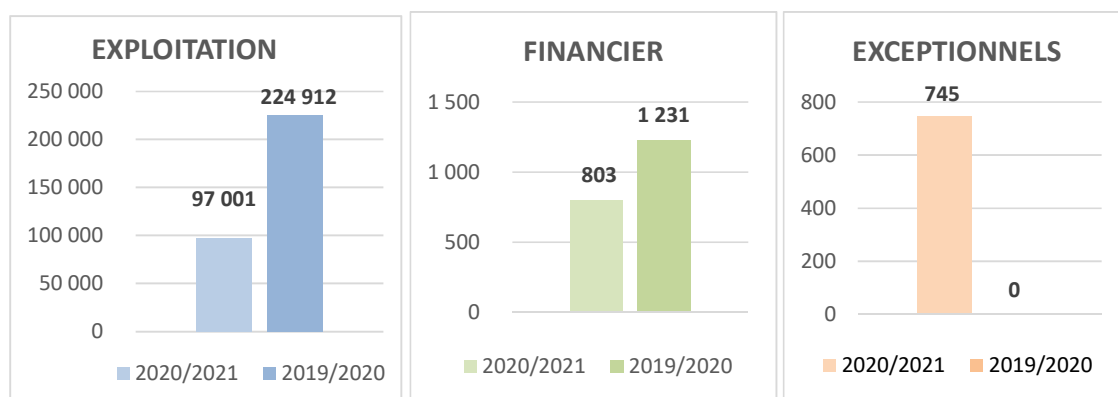
	2020/2021	2019/2020	Écart N/N-1	
			€	%
PRODUITS	98 549	226 143	-127 594	-56,42
CHARGES	141 476	177 621	-36 145	-20,35
RÉSULTAT	-42 927	48 522	- 91 449	-188,47

Nous pouvons constater sur la présentation du compte de résultat ci-dessus que

- 🔴 les produits de la saison 2020-2021 s'élèvent à 98 549 euros, et représentent une diminution de 127 594 euros par rapport à 2019-2020, soit -56.42 %,
- 🔴 les charges de 2020-2021 sont de 141 676 euros et ont quant à elles diminué de 36 145 euros soit -20.35 %

Le résultat de cette saison fait donc apparaître un déficit 42 927 €.

A. LES PRODUITS



PRODUITS	2020/2021	2019/2020	Écart N / N-1	
			EUROS	%
EXPLOITATIONS	97 001	224 912	-127 912	-56.87%
FINANCIERS	803	1 231	-428	-34.78%
EXCEPTIONNELS	745	0	+745	+100.00%

Produits d'exploitation :

Les produits d'exploitation sont composés essentiellement des cotisations des clubs (reversées en totalité aux ZID et Comité Départementaux), des subventions fédérales, des recettes d'activités (entrées des compétitions, inscriptions aux formations et passages de grades) et des subventions ANS et Conseil Régional.

Nous constatons une baisse de 127 912 € soit -56.87 % des produits d'exploitation par rapport à la saison précédente.

Cette baisse s'explique principalement par :

- ❖ 1- Le non-versement des subventions Fédérales ZID et Ligue sur les licences
 - ❖ 2- le non-versement de la subvention ANS,
 - ❖ 3- la diminution de la subvention Régionale (-2 000 €).
- La différence cumulée de ces aides avec N-1 représente -113 232 €**
- ❖ 4- La perte des entrées sur les compétitions et participations aux stages qui n'ont pu être maintenues par suite des restrictions sanitaires. **La différence avec N-1 est de -12 810 €**

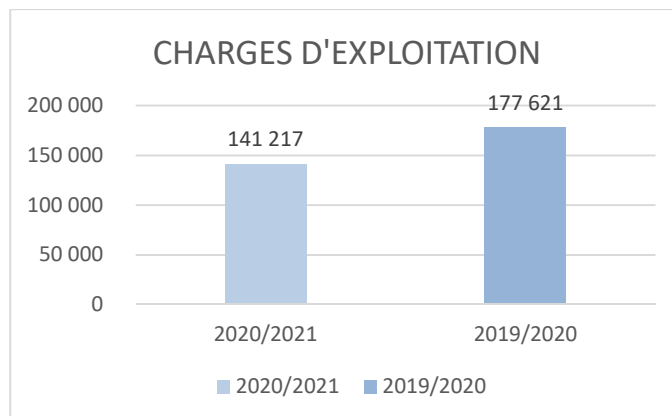
Produits financiers :

Ils sont en baisse de 34.78 %, le taux de rémunération des livrets ayant diminué.

Produits Exceptionnels :

Non significatifs, ils sont liés à des régularisations sur les opérations de gestion des années antérieures.

B. LES CHARGES



CHARGES	2020/2021	2019/2020	Écart N / N-1	
			EUROS	%
EXPLOITATIONS	141 217	177 621	-36 404	-20.50%
FINANCIÈRES	-	-	-	-
EXCEPTIONNELLES	-	259	-	-

Charges d'exploitation :

Les charges d'exploitation sont de 141 217 € pour la saison 2020/2021 contre 177 621 € pour N-1. Ce qui représente une baisse de 36 404 € soit -20.50 % par rapport à la saison 2019/2020.

Comme vous avez certainement pu le constater, la diminution des charges n'est pas proportionnelle à celles des produits.

Cela s'explique par le fait que les charges fixes ne sont pas liées aux activités et sont donc comme leur nom l'indique fixes, voir en augmentation d'une année sur l'autre.

Elles représentent sur cet exercice pratiquement la moitié des charges d'exploitation.

Des frais supplémentaires ont également dû être engagés cette année par suite des modifications institutionnelles qui sont intervenues sur la saison : 2 Assemblées Générales, Réunions du bureau, du Comité Directeur ... etc. ...

Autres Charges :

Comme les années précédentes la Ligue n'ayant pas d'emprunts, il n'y a pas de charges financières. Les charges exceptionnelles sont non significatives.

3. LE BILAN :

A. L'ACTIF

ACTIF	2020/2021	2019/2020	Variation
ACTIF IMMOBILISE	160 674	174 504	-7.93%
ACTIF CIRCULANT	409 846	508 987	-19.48%
TOTAL	570 521	683 492	-16.53%

L' Actif immobilisé s'élève à 160 674 € au 31/08/2021.

Il est constitué en totalité par des Immobilisations Corporelles qui sont notre patrimoine :

Le Terrain et les locaux de Talence et leurs aménagements, mobilier de bureaux, matériel informatique et audiovisuel, matériel divers.

La différence du montant Net entre 2020/2021 et 2019/2020 correspond aux amortissements de l'exercice pour 13 601 € et à la régularisation des immobilisations financières pour 229 €

L' Actif Circulant s'élève à 409 846 € au 31/08/2021.

Il est principalement composé par les disponibilités (Trésorerie) qui s'élèvent à 400 786 €

B. LE PASSIF :

PASSIF	2020/2021	2019/2020	Variation
Fonds Propres	556 473	599 400	-7.16%
Fonds dédiés	8 000	8 000	-
Dettes fiscales et sociales	2 047	1 691	+21.05%
Produits constatés d'avance	4 000	74 400	-94.62%
TOTAL	570 521	683 492	-16.53%

Les fonds propres sont constitués pour 117 407 des fonds associatifs, 481 993 de report à nouveau et de -42 927 du résultat de la saison 2020/2021.

Les fonds dédiés, stables, représentent la part des subventions ANS et Conseil Régional réservée pour investissement en matériel informatique et écrans dédié aux compétitions. Cette somme sera reprise sur l'exercice 2021-2022.

Les dettes fiscales et sociales sont les charges dues au titre du mois d'août mais encaissées par les différents organismes au mois de septembre..

Les produits constatés d'avance correspondent au montant de la subvention ANS pour les missions des entraîneurs de ligue perçue sur la saison 2020/2021 et concernant la saison 2021/2022.

4. CONCLUSION :

Le résultat fait ressortir un déficit de 42 927 € dû principalement aux subventions non perçues et à la baisse des activités

Après lecture du compte rendu des vérificateurs aux comptes MM. VASSAL et COUTURIER, nous soumettrons à votre approbation la présentation des comptes annuels et son résultat de -42 927 € et nous proposerons à votre approbation l'affectation des réserves et du résultat de l'exercice de la façon suivante :

État des comptes actuel de la Ligue Régionale Nouvelle Aquitaine :

- Report A nouveau 481 993 €
- Résultat de l'exercice 2020-2021 -42 927 €

Représentant un montant total de : 439 066 €

Pour lequel nous vous proposons une répartition en Réserves Libres et Report à Nouveau selon l'affectation suivante :

- Réserves de fonctionnement (solvabilité) 220 000 €
- Réserves Action-Développement 120 000 €
- Report à nouveau 99 066 €